

PRIX D'ABONNEMENT :

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50 : Payable d'Avance.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'Abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion... 50 cts. Chaque insertion subséquente... 13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

BAS-CANADA.

Montréal, 3 Juin 1859.

Comme rien n'est plus utile qu'une carte pour suivre avec précision et s'expliquer les diverses situations des troupes belligérentes, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant plus loin une gravure assez exacte du théâtre de la guerre.

Cette carte de la Sardaigne comprend les principales villes et places fortes de ce pays et du royaume lombardo-venétien. Elle suffit cependant pour l'intelligence des diverses positions de l'armée alliée.

Nous avons dû remettre plusieurs articles et compte-rendus, etc., etc.

Revue de Journaux.

Les aveugles partisans du Piémont en sont enfin réduits à leur dernier argument : reniant toute alliance avec les libéraux et les révolutionnaires, ils viennent à nous triomphants appuyés sur un droit entièrement nouveau pour eux, sur le droit imprescriptible et éternel des nationalités : l'Italie n'a pas de nationalité ! Il faut lui constituer une nationalité n'importe comment, n'importe à quel prix, n'importe par quels hommes.

"Quant à moi, mes sentiments n'ont rien d'équivoque. Je n'ai aucun goût assuré pour l'Autriche, et mes vœux ne sont point du tout pour qu'elle règne à perpétuité sur Milan et sur Venise. Mais mes vœux sont encore moins pour une guerre révolutionnaire dont nul ne peut assigner la durée, dont nul ne saurait prédire l'issue. Ni Manzoni, ni Cantù, ni aucun des patriotes milanais qui savent prévoir, ne désirent une pareille guerre.

"Je dirai de plus avec M. Gladstone : "Je parle avec tout le respect dû au sentiment de nationalité, quand il reste dans les limites du possible et du juste. Mais ceux qui, sans tenir compte du temps, des moyens, des personnes, des circonstances et des conséquences, en un mot, ceux qui, sans tenir compte des faits, veulent que les sentiments de nationalité gouvernent les choses humaines, CEUX-LÀ SONT DES INSENSÉS. J'ajouterai que les doctrines de nationalité, lorsqu'elles sont formulées en certains termes, deviennent les doctrines de désordre et d'anarchie."

Plus loin, tirant ses conclusions, M. Foisset ajoute :

"Ce que je nie, c'est que ces aspirations soient homogènes ; c'est que Mazzini ait donné sa mission ; c'est que les arrière-pensées républicaines soient résignées à s'effacer, le lendemain de la victoire, devant l'hégémonie piémontaise.

"Ce que je nie, c'est que les aspirations dont je parle aient pénétré dans le cœur des populations rurales, c'est-à-dire du vrai peuple, et que la France doive son sang aux Italianissimes pour les aider à devenir les maîtres de ces populations trop peu consultées.

"Ce que je nie, c'est que ces Italianissimes aient donné à l'Europe la preuve qu'ils sont en état de bien gouverner leur pays.

"Ce que je nie enfin, c'est que l'idée italienne puisse aboutir à quoi que ce soit de durable et de régulier, tant qu'elle sera la révolution, c'est-à-dire la destruction universelle et l'anarchie continue.

"Tout considéré, n'est-il point permis de douter qu'il y ait là de quoi mériter qu'on remette en question la paix du monde ?"

Dans le journalisme Canadien, deux sortes de personnes ont pris fait et cause pour le Piémont ; des deux camps opposés, du camp libéral et du camp conservateur de Montréal, l'un commandé par un librepenseur, l'autre par un penseur qui n'est pas libre : de ces deux camps est sortie une voix amie proclamant la même politique, exaltant les mêmes sentiments, prophétisant les mêmes infamies et se couvrant du même ridicule. Au Piémont, cette voix a dit :

"Je viens suivant l'usage antique et solennel Vous apporter, Seigneur, et ma cire et mon miel."

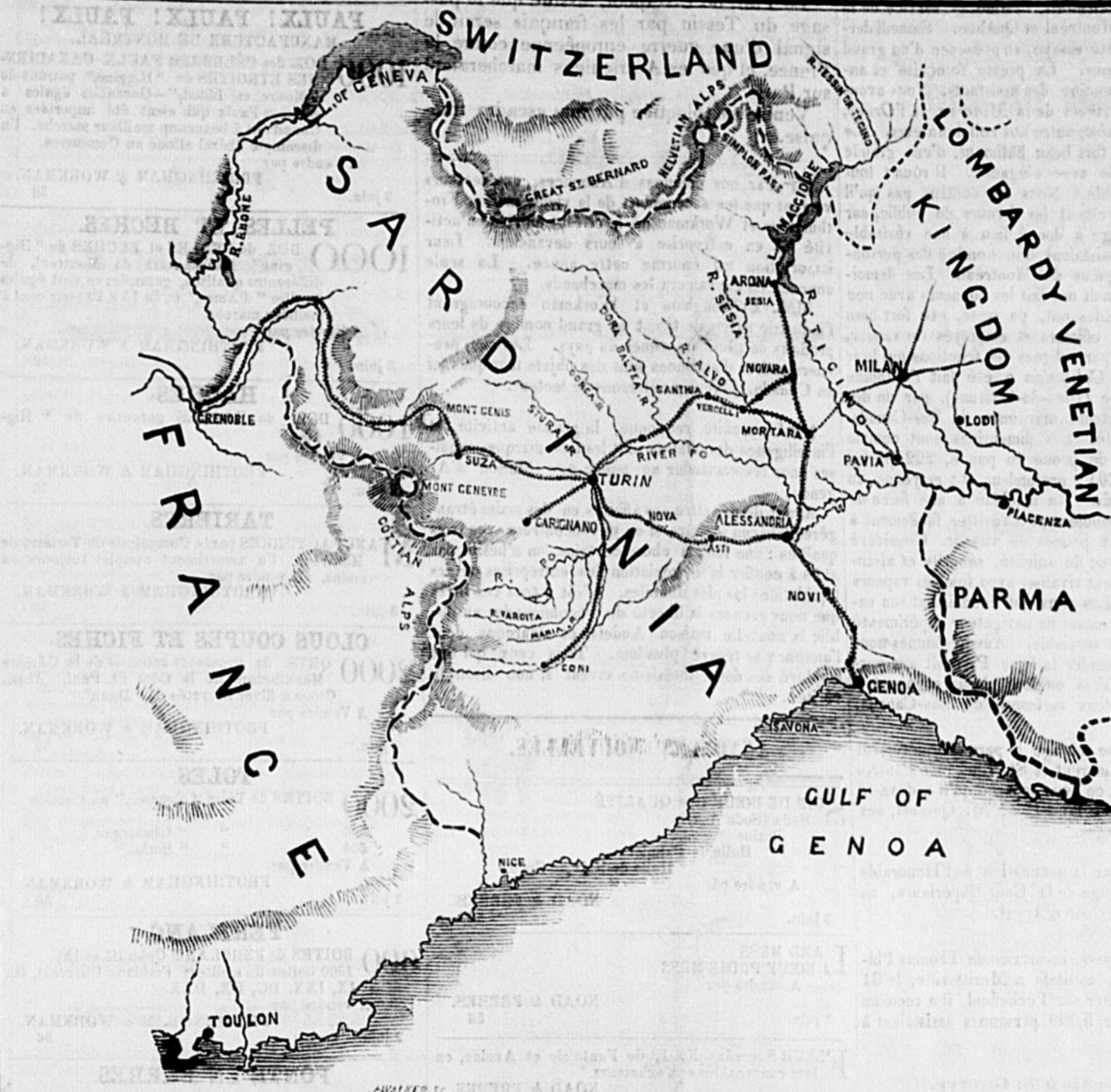
Notre confrère du Courrier du Canada, donnant au Canadien et à ses alliés une assez verte leçon, demande à ces braves gens, ce qu'elles veulent et leur pose les questions suivantes :

"Quel nouveau régime convient aux Etats-Romains ?

"De quel droit l'Empereur Napoléon est-il appelé à établir un nouveau régime dans les Etats de l'Église ?

"Où serait l'indépendance de l'Italie dans le cas supposé de l'intervention du gouvernement français dans les affaires des Etats Italiens, contre la volonté des gouvernements réguliers de l'Italie ?

"Comment savez-vous que les Romains ne peu-



CARTE DU THEATRE DE LA GUERRE ITALIENNE.

vent plus être gouvernés comme ils l'ont été depuis des siècles ?

"Comment sont gouvernés les autres peuples de l'Europe ?

"Quel était le régime du moyen-âge et ce gouvernement des moines dont parle le Canadien ?

"Quel est le bon régime qu'il est si désirable d'introduire en Italie, les États du Pape compris ?

"Qu'est-ce qu'un journal ultramontain, et quels sont ces journaux ultramontains de l'Europe dont quelques uns de nos journaux se font les échos ?

"Quel régime gouvernemental règne dans les pays européens en relation avec les États de l'Église ?

"Comment veut-on séculariser le gouvernement papal ?

"Quand est-ce que l'Autriche de ces derniers temps a gêné la sainte liberté d'action de conscience ?

Depuis le Canadien a répondu à notre confrère du Courrier du Canada sur un ton fanfaron mais qui cache une défaite :

"Deux raisons péremptoires nous empêchent donc de relever le gant qui nous est jeté sur ce ton de fanfaronnade tout donquichottesque : la première, c'est que nous ne sommes pas L. V. ; la seconde, c'est que quand on menace de pulvériser les autres, comme le fait le Courrier, il faut au moins, avant de les enlever en champ clos, articuler les faits et préciser les doctrines qu'on croit attaquées et qu'on veut défendre. Ici nous ne trouvons que des interpellations rageusement formulées et que le premier venu pourrait avoir l'impertinence de nous poser à tout propos pour se donner des airs de conséquence. Leurs formes, qui sentent la forfanterie et la provocation, ne sont pas faites pour nous engager dans le débat oiseux dans lequel on voudrait forcément nous entraîner "en nous prenant à partie," pour peu que nous fussions tenté de venir à la rescousse de L. V. qui peut fort bien se passer de notre secours. Et puis leur motif est si transparent !

Deux raisons péremptoires nous empêchent d'accepter la réponse du Canadien : la première, c'est que le Canadien, publiant l'article signé L. V. comme son premier-Québec, sans commentaire, en prenait ou la paternité ou la responsabilité ; la seconde, c'est que M. le Rédacteur du Canadien a toujours à son service une garde vaillante de correspondants qui se résument tous dans la personne de M. Barthe. Quelques fois M. Henri de Carondeau qui juge toujours si bien la situation commande la garde !

Voilà comment le Canadien et ses alliés sur la question Italienne se tirent d'affaire : pour nous, catholiques avant tout, nous sommes pour le droit, nous voulons le règne du droit, nous invoquons le droit avant de nous courber sous l'action brutissante de la force ; et jamais les révolutions, sous quelque forme qu'elles se présentent, sous quel drapeau qu'elles menacent l'existence des sociétés, quelque soit leur divise et leurs soldats, nous trouveront occupés à leur préparer le terrain, à leur créer des sympathies, à les acclamer dans leur triomphe. Nous aimons la liberté plus que la vie, mais nous aimons la vérité catholique plus que la liberté, puisque sans elle, les sociétés se courent sans résistance sous le pied d'un despotisme brutal.

En France et en Canada, l'opinion semble être contre nous et contre les journaux religieux ; mais la mission d'un journal est de guider la conscience publique et non d'en recevoir des lois. Qui sait, si, en France, les journaux qui veulent sauver la société en sauvant les principes religieux avaient eu la liberté de dire leur pensée sur la situation comme les journaux révolutionnaires ont eu la liberté de parole pour fourvoyer l'opinion de leurs compatriotes, qui sait si l'enthousiasme pour la guerre serait si grand, si les sympathies pour le Piémont seraient si nombreuses ? D'ailleurs nous sommes en bonne compagnie ; et les vérités politiques que nous avons invoquées dans l'Orléanais ont été invoquées jusque dans le Sénat de l'Empereur avec beaucoup plus de sens et d'éloquence. Une chose frappe surtout dans la conduite de l'Empereur : il part au nom de la liberté pour délivrer l'Italie, et avant de laisser la France, il la courbe sous le plus infâme des régimes, sous la loi martiale. Que ceux qui ont quelque souvenance de 1837 et qui ont vu de nos meilleurs citoyens pendus au gibet, soient les juges entre nos adversaires et nous.

De cette grande question, descendons à une toute innocente querelle que nous fait le Courrier de St. Hyacinthe ; voici comment le Courrier apprécie les articles de M. E. L. de Bellefeuille :

"Les rouges, suivant M. de Bellefeuille, c'est tout ce qu'il y a de plus affreux, de plus dangereux ici-bas. Le grand Turc est un ange auprès d'eux. Ils sont communistes, matérialistes, etc. etc., et, comme le disait avec tant d'onction la défunte Patrie, ils ne tendent qu'à renverser le trône et l'autel, qu'à se baigner dans le sang, et bâtir sur les ruines de la société, l'édifice de leur fortune.

"Jusqu'ici, les journaux rédigés au point de vue des bons principes appelaient du nom de rouges les membres du parti démocratique.

"Il était réservé au savant et éclairé M. de Bellefeuille d'en découvrir une nouvelle sorte. Ces phénomènes pourraient porter le nom de rouges-libéraux conservateurs."

Ce n'est pas notre faute si le petit Courrier ne connaît pas toute la portée de ses beaux faits politiques : nous l'avertissons, pour notre part, il nous fait rire.

Le Pays ne veut pas voir de défection autour de l'hon. M. Dorion ; et malgré la réprobation générale qui s'élève contre les transactions honteuses de ce chef sans tactique, malgré tous les principes qu'il avait proclamés le jour de l'élection pour les renier en Parlement, malgré les fureurs aveugles du Globe contre le Bas-Canada, le Pays continue à crier que M. Dorion est plus fort que jamais. Cela ne nous surprend nullement : le Pays est payé pour crier ; il faut bien qu'il crie aujourd'hui comme il criait hier comme il criera demain. Néanmoins le Pays fait un aveu qu'il faut enregistrer :

"Cependant, ceux qui nous reprochent de sacrifier des devoirs et des intérêts nationaux ; ceux qui nous dénoncent comme coupables de faiblesse et de trahison devraient pouvoir montrer que leurs relations sont exemptes de tout blâme, et que la majorité parlementaire actuelle est appuyée au dehors par un parti compacte et homogène. Cette tâche serait assez difficile ; aucun journaliste ne s'est trouvé assez complaisant ou assez effronté pour l'entreprendre. Il reste acquis à la vérité que le gouvernement

du jour ne représente rien au delà des ambitions et des cupidités individuelles."

Oui, vous avez eu le front de dire qu'il fallait faire le plus honteux, le plus avilissant des sacrifices à M. Brown pour conserver son alliance à M. Dorion ; vous lui avez même présenté la carte du Bas-Canada, lui disant de poser à sa volonté les limites des deux provinces, détachant ainsi une partie des habitants Canadiens-Français de leurs amis, de leurs familles, de leurs compatriotes, de la nation elle-même pour les livrer eux et leur foi au despotisme aveugle du Protestantisme Haut-Canadien. Voilà l'accusation ; où sont vos preuves du contraire ? Étrange secte politique que représente le Pays, qui a perdu le sentiment religieux, perdu le sentiment du devoir, perdu le sentiment de l'honneur, perdu le sentiment national ! M. Dorion, on s'en souvient, s'est fait élire pour rompre l'Union ; aujourd'hui il veut tout sacrifier, nationalité, nouvelle délimitation de terrain, représentation basée sur la population, pour conserver l'Union et se faire le triste et ridicule serviteur de M. Brown !

Le National est plus franc : il admet que l'opposition n'a plus son ancienne vigueur ni son même prestige :

"Si nous examinons, d'ailleurs, les déflections que le cabinet et l'opposition ont respectivement subies dans le cours de la session dernière sur diverses propositions, on devra s'apercevoir que ces divisions apparentes de l'opposition constituent à cette dernière une position bien moins précaire que celle où se trouve le ministère en raison de la désaffection qui le frappe et que son dédain pour la question de la double majorité devra nécessairement fortifier et accroître dans le Haut-Canada."

"Déjà l'état de choses actuel, le fait surtout que le ministère a vu se réduire à un nombre presque nul dans la dernière session ses appuis parmi les députés du Haut-Canada et a perdu tout contrôle sur ceux qui lui restent, ce fait a amené la Minerve, cette feuille si servile, à dire qu'il était nécessaire au cabinet, pour exister, d'aller implorer, mendier l'assistance de quelques membres de l'opposition du Haut-Canada en dehors de M. Brown."

Ces dénégations et ces affirmations de grandeur ou d'abaissement proviennent une chose ; c'est que le Cabinet actuel ne satisfait ni le Haut ni le Bas-Canada ; ne donne justice ni aux justes demandes du Haut ni aux justes réclamations du Bas-Canada. La race française est trop grande dans le passé et dans le présent pour qu'on lui refuse toute influence dans la chose publique ; la race anglo-saxonne ne peut pas, ne doit pas se laisser gouverner par une majorité étrangère. Si un tel état de choses existait plus longtemps, il faudrait recommencer nos vieilles luttes comme aux jours néfastes où une oligarchie infâme avait des échafauds pour le courage et des fers pour la liberté.

CYRILLE BOUCHER.

Corps Législatif de France. Séance du 2 Mai.

DISCUSSION SUR L'EMPRUNT DE 500 MILLIONS. (Suite et Fin.)

M. le président fait observer que M. J. Favre, en se servant de l'expression qu'il vient d'employer,

a oublié que le gouvernement actuel avait été acclamé par l'immense majorité du pays, d'une manière éclatante et réitérée.

M. Jules Favre dit que son unique intention a été d'exprimer loyalement sa pensée au sujet de la guerre. Si cette pensée est celle de la France et du gouvernement, quelles que soient les divisions qui le séparent du gouvernement sur la politique intérieure, il sera énergiquement avec lui pour faire tête à l'étranger.

M. Nogent Saint-Laurens dit que la question de la guerre, récemment posée dans deux projets de loi a fait assister la chambre à de véritables manifestations politiques et à des déclarations de principes dans l'appréciation desquels il ne veut pas entrer. Mercredi dernier, M. Emile Ollivier a fait connaître sa pensée et celle de ses amis, à l'occasion de la loi sur le contingent de 140,000 hommes. Ce qui a été dit en cette circonstance n'a rien appris à l'honorable membre ; des principes connus ont leurs déductions naturelles et forcées. Aujourd'hui, sur la loi d'emprunt, la chambre vient d'entendre un discours très développé qui peut se résumer dans les termes suivants : la guerre que le gouvernement affirme être et que le corps législatif croit être une guerre défensive, on la tient pour une guerre offensive et préparée de longue main : c'est la propagande du Piémont, c'est l'Italie régénérée, c'est le droit d'aller jusqu'à Rome, c'est la guerre révolutionnaire à outrance, sans merci, jusqu'à ce que l'indépendance, comme la comprend l'honorable préopinant, ait triomphé.

En présence de telles déclarations, l'honorable membre éprouve le besoin de dire comment il conçoit la guerre, comment il précise la question. Il n'a pas la prétention de parler en nom collectif, de dire : mes amis et moi ; il n'a ni la prétention, ni le pouvoir, ni l'orgueil de parler au nom de la chambre. Il exprime un sentiment personnel ; toutefois, il ne pousse par cette réserve dans la conscience de son isolement. La plupart des membres du corps législatif ne vivent pas, comme quelques-uns de leurs collègues, sous la loi de combinaisons et d'accords qui font les partis, qui les groupent autour d'une résolution constante et commune. Isolés, éparpillés quant à la tactique parlementaire, ils sont réunis dans la volonté commune de développer la prospérité du pays et d'affermir le gouvernement qu'il s'est donné ; à ce titre, ils croient être le parti de la France, de l'ordre, de l'autorité juste et modérée, du véritable développement social, ce que l'orateur n'hésitera pas à appeler le parti de l'empereur.

Fort de cette communauté de sentiment, l'honorable membre, en exprimant sa pensée personnelle, se flatte de rencontrer les sympathies et l'adhésion d'un grand nombre de ses collègues. La guerre est imminente, l'orateur le sait et le voit, mais il ne veut pas se porter vers cette guerre avec des tendances, des idées et des passions qu'il ne partage pas, tout en les respectant chez les autres. En désaccord avec ses contradicteurs sur les causes, sur les résultats et sur la portée de cette guerre, il ne voudrait pas que son vote formulé en silence parût refléter une couleur qui n'est pas la sienne. Quant à lui, il veut une guerre localisée, loyale, de courte durée et réparatrice, une guerre qui améliore ; il ne veut pas une guerre révolutionnaire, généralisée et sans issue. Dans son opinion, la guerre que veut faire la France est défensive. Quand l'Autriche a accumulé ses troupes vers le Piémont, quand un traité a lié la France à la Sardaigne, et que le gouvernement français s'est engagé à défendre son allié si elle était attaquée, n'est-il pas évident que la guerre est purement défensive ? L'orateur ajoute que cette convention faite avec le Piémont n'exécute pas les chances d'une solution pacifique. Il s'est associé aux espérances que le gouvernement avait lui-même placées dans la réunion d'un congrès. Il a vivement désiré que la fermentation de l'Italie contre l'Autriche put s'étendre dans des concessions obtenues par une loyale discussion. La spirituelle ironie avec laquelle on vient de proclamer les diplomates capables de tout ne porte point l'orateur à regretter la confiance que lui inspirait la réunion d'un congrès. Le traité de Paris a prouvé que la diplomatie avait été capable de conduire à bonne fin les questions les plus difficiles.

L'honorable membre ne craint pas non plus qu'on puisse voir un excès d'optimisme dans le vœu qu'il a exprimé relativement à la courte durée de la guerre. Au point de vue conservateur, les nationalités en Europe ont leur équilibre ; c'est là une loi qui s'élève contre celui qui voudrait la troubler, c'est ce que l'orateur appelle une garantie européenne. Cette solidarité, on y porte la main quand on fait la guerre. Mais l'honorable membre croit fermement qu'elle n'est pas menacée par la guerre actuelle.

Quoi qu'il en soit, l'orateur accepte les faits accomplis ; bien qu'une lueur d'espérance se laisse peut-être encore entrevoir, il considère la guerre comme imminente et presque inévitable, et dès lors il n'a plus de regrets à exprimer. Si le canon de la France parle, comme on l'a dit dans une célèbre proclamation, il faut que ce soit lui qui parle le plus haut. Dès que l'épée de la France est hors du fourreau, l'orateur n'a plus qu'un vœu à exprimer : c'est qu'on ne sorte pas de la question telle qu'elle est posée, c'est qu'on ne suscite pas tout le long de l'Apennin une révolution ; c'est que la guerre reste localisée, qu'elle ait un but précis, c'est qu'on n'aille pas consulter les populations sur leurs prétendues tendances ; c'est qu'on ne dépasse pas le but, et que l'on sache s'arrêter si l'on obtient les conditions raisonnables que le temps et la civilisation rendent nécessaires. Il veut la Lombardie apaisée, mais non l'Italie révolutionnée.

Il votera les fonds pour la guerre, plein de confiance dans la haute sagesse du gouvernement. Il est décidé à ne reculer devant aucun sacrifice pour que le drapeau de la France, une fois sorti de nos frontières, soit tenu haut et ferme.

M. de la Sizeranne dit que dans les graves circonstances où le pays se trouve, c'est dans un silence recueillement que la chambre aurait dû émettre son vote. Mais, puisque tant de déclarations de principes, tant de commentaires ont été faits, l'orateur veut expliquer, lui aussi, le vote qu'il va dévo-

ser dans un moment. Il votera pour le projet de loi, mais avec la réserve que ce n'est pas au profit des idées révolutionnaires que va se répandre le sang de la France.

Il le votera, ayant présente à l'esprit cette politique ferme et conservatrice dont l'empereur ne s'est pas un seul instant départi depuis dix ans, devant tous les gouvernements de l'Europe.

Il le votera sous l'impression des preuves de modération que l'empereur a données en faisant à l'heure suprême des concessions de nature à conjurer le fléau de la guerre.

Il le votera parce que l'inutilité même des efforts tentés depuis trois mois par la diplomatie européenne pour dénouer pacifiquement le conflit, a démontré jusqu'à la dernière évidence que l'Autriche le voulait réellement, cette guerre, dont elle seule doit dès lors porter la terrible responsabilité.

Il le votera enfin le projet de loi, parce qu'il ne croira jamais que le souverain qui a fait reculer le désordre et l'anarchie dans son propre pays, qui a rétabli dans toute sa plénitude le principe d'autorité, et qui, pour lui emprunter une heureuse et pittoresque expression, a remplacé en France la pyramide sur la base, puisse vouloir la renverser ailleurs. Tels sont les sentiments qui animent l'orateur; en les exprimant, il croit être l'écho affaibli, mais fidèle, de la pensée de la plupart de ses collègues.

M. le Général Lebreton dit qu'il croit répondre au sentiment qui anime un grand nombre de ses collègues, en faisant connaître les impressions que le dominant, au moment de déposer son vote dans une conjoncture aussi grave et aussi solennelle. Il est de ceux qui ont ardemment souhaité, qui ont espéré jusqu'au dernier moment le maintien de la paix; il est de ceux qui ont regretté que, sur une question qui, depuis plus de trois mois, tient l'Europe en suspens, une communication n'ait été faite pour la première fois au corps législatif, qu'au moment où le drapeau français se déployait en face du drapeau étranger. Il n'y a plus de place pour l'hésitation, lorsque notre glorieuse armée va verser une fois de plus son sang pour soutenir l'honneur du nom français.

L'orateur votera donc pour le projet de loi, parce qu'il a la ferme espérance que la guerre ne sera ni une guerre de conquête ni une guerre révolutionnaire, qu'elle ne devienne pas un seul jour du but que lui a assigné le gouvernement lui-même, celui de repousser l'agression dirigée contre un pays dont les armes se sont plus d'une fois associées aux nôtres sur de glorieux champs de bataille.

La clôture de la discussion générale est prononcée.

M. le président donne lecture de l'article 1er.

L'article 1er du projet est mis aux voix et adopté.

L'ensemble du projet de loi est adopté au scrutin à l'unanimité de 247 votants.

Nouvelles et Faits Divers.

—Parmi les passagers du *Hungarian* se trouve Mgr. Pinsonnault. Il a laissé Québec mardi par le chemin de fer pour se rendre dans son diocèse.

—M. A. M. Delisle, Greffier de la Paix, a été nommé le 28 courant par S. E. le Gouverneur-Général au poste de Commissaire du Havre, en remplacement de S. H. le juge J. A. Berthelot, qui a résigné.

Nous croyons cette nomination très-judicieuse, si l'on se rappelle le rôle joué par M. Delisle l'an dernier dans la célèbre affaire des *Améliorations du Havre*.

—Le déménagement des bureaux du Gouvernement est commencé. Dimanche dernier, le *Boismenville* est entré dans le port de Montréal chargé de meubles de ménage et emmenant quelques employés. Le *Boismenville* devra faire un second voyage pour le même objet le 6 du mois prochain.

—Un vieillard, du nom de Simon Parent, a été arrêté lundi dernier sous la prévention d'avoir commis un vol au préjudice de Messire Duranseau. L'objet du larcin était, dit un journal, une fort jolie pièce d'orfèvrerie, en argent, qui avait été présentée à l'ancien et vénéré curé de Laclaire, il y a environ 20 ans par Sir George Simpson, gouverneur de la Baie d'Hudson.

On ignore quelle cause a pu porter l'inculpé à se rendre coupable d'une action si honteuse et si déshonorante pour tous les âges de la vie, mais surtout pour des cheveux blancs.

—Le fait suivant s'est passé au Texas. Un juge venait de condamner à mort un pauvre diable du nom de John-John, convaincu de meurtre. Il lui adressa le discours suivant:—"John, la Cour avait eu réellement l'intention de retarder votre exécution jusqu'au printemps prochain; mais il fait bien froid, et notre prison se trouve dans le plus déplorable état. Toutes les vitres des fenêtres sont brisées; les cheminées fument, le nombre de pensionnaires est tellement considérable, que nous ne pouvons donner qu'une couverture à chacun d'eux. Par toutes ces raisons, et pour abréger autant que possible vos souffrances, nous avons décidé que votre exécution aura lieu demain matin après déjeuner, à l'heure qui conviendra le mieux au shérif et qui vous sera le plus agréable."—On ne dit pas comment John-John a remercié la Cour de ses intentions si délicates.

Nous lisons dans la *Minerve*: —Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, accompagné de M. J. Soly, chapelain de sa Cathédrale, s'est transporté mardi de la semaine dernière, dans la paroisse de St. Mathias pour y bénir la première pierre d'une église qu'une partie des habitants de cette paroisse étaient à l'honneur de Notre-Dame de Bon-écours, en vue du magnifique bassin de Chambly et à une petite distance du superbe pont qui relie en cet endroit les deux rives du Richelieu. M. le Gd. V. Crevier et M. le Curé de la paroisse assistaient Sa Grandeur dans cette pieuse cérémonie qui avait attiré non seulement les intéressés à l'érection du nouveau sanctuaire de Notre-Dame de Richelieu, mais encore un grand nombre de fidèles de la paroisse et des paroisses environnantes.

Nouvelles desolantes des Mines d'Or de la Rivière Fraser.

St. Louis, 24 mai. Une bande de 500 émigrants, revenus de Pike's Peak, vient d'arriver à St. Joseph, dont les plus tristes nouvelles de ce prétendu El Dorado. La route qui conduit à cette colonie est jonchée des cadavres de ceux qui sont morts de faim. Les plus fortunés se nourrissent de poires conservées au vi-

naigre et d'oignons sauvages. On a trouvé un homme, ou plutôt un squelette vivant, nommé Bleu, qui a raconté qu'étant parti avec deux de ses frères et l'un de ceux-ci étant mort de faim, les deux autres l'ont mangé. Après quelques jours de marche, le second frère étant mort à son tour, Bleu l'avait aussi dévoré. Un autre voyageur, parti avec neuf compagnons, les a vu mourir tous les uns après les autres. On peut s'attendre à toute espèce d'actes de désespoir de la part de ces malheureux.

Nous lisons dans le *Pays*: —Notre compatriote, M. Perrault, imprimeur-éditeur à Montréal, vient de faire construire un nouveau vapeur, le *Columbia*, destiné au service de la navigation entre Montréal et Québec. Samedi dernier, ce navire a été essayé, en présence d'un grand nombre de personnes. La presse française et anglaise figurait au nombre des assistants. Nous avons remarqué les rédacteurs de la *Minerve*, de l'*Ordre*, du *Herald*, du *Pilot*, outre nos collaborateurs. Le *Columbia* est un fort beau bâtiment, d'une grande capacité, et meublé avec élégance. Il réunit tout le confort désirable. Nous ne doutons pas qu'il n'obtienne promptement les faveurs du public, car son premier voyage a donné lieu à une véritable fête, à laquelle assistaient bon nombre de personnes les plus distinguées de Montréal. Les demoiselles de M. Perrault ont fait les honneurs avec une grâce parfaite. Elles ont, du reste, été fort bien secondées par les officiers et employés du vapeur, qui tous, nous ont paru dignes des fonctions qui leur sont confiées. Le *Columbia* a été fait l'automne dernier à la Crosse (Pied-du-Courant), par un des meilleurs constructeurs maritimes du Bas-Canada. M. Louis Labonté. Ses dimensions sont comme suit:—Longueur de proue en pouce, 222 pieds; largeur, de bau 26 1/2; profondeur, 9; moyenne du tirant d'eau, 5 pieds. La machine a une force de 70 chevaux; sa chaudière peut résister facilement à une pression de dix pouces de vapeur. Considéré sous les points de vue de solidité, sécurité et aisance, le *Columbia* peut rivaliser avec tous les vapeurs du St. Laurent. Les gens qui connaissent son capitaine en parlent comme un navigateur expérimenté et un homme très serviable. Aussi, sommes-nous heureux de recommander la ligne Perrault aux personnes que les affaires ou leur plaisir engage à voyager entre les deux métropoles du Bas-Canada.

—Un bouledogue enragé a paru dernièrement dans les côtes St. Laurent et St. Luc. Entr'autres ravages qu'il a faits, on nous apprend qu'il a dévoté surtout la basse cour de l'Hon. M. Quesnel, aux environs de la montagne.

Le *Herald* annonce la nomination de l'Honorable Charles Mondelet, juge de la Cour Supérieure, au poste de Juge de la Cour d'Appel.

—John Henry Byers, meurtrier de Thomas Phillips a subi la peine capitale à Merittsville, le 31 mai. Avant de monter sur l'échafaud, il a reconnu son crime. Près de 5,000 personnes assistaient à l'exécution.

Les Français à la Guerre.

—On rapporte cette particularité de l'arrivée de nos troupes à Gènes (arrivé que le besoin de défendre le territoire piémontais avait dû faire précipiter) que le payeur de l'armée n'ayant pu arriver à temps en Piémont, on se serait trouvé embarrassé pour les premiers besoins de nos soldats si tous les principaux banquiers de Turin ne se fussent mis à la disposition de notre consul jusqu'à la régularisation—aujourd'hui assurée sous les autres—de tous les services.

—Voici un détail inédit sur l'arrivée de nos troupes en Piémont. Au passage du Mont-Cenis, le froid, la neige, la pluie avaient coupé la parole à nos soldats; tout à coup l'un d'eux (du 55e de ligne) s'écria: "Si le bon Dieu avait eu un sac sur le dos quand il créa la terre, il n'eût pas fait les montagnes si hautes." Et tout le monde de rire. Ces braves gens étaient en effet chargés de tous les effets de campagne, de quatre jours de vivres et de 90 cartouches.

—A propos des turcos, une correspondance de Gènes donne sur leur arrivée à Gènes des détails assez cocasses. Il paraît que ces braves enfants du désert sont plus forts sur la baïonnette que sur la géographie, et qu'en débarquant à Gènes, ils croyaient trouver sur le quai des Autrichiens.

Quand les navires qui les portaient eurent jeté l'ancre dans le port de Gènes et qu'ils virent s'avancer les canots de débarquement, nos turcos mirent précipitamment la baïonnette au bout du fusil, et roulant des yeux féroces, ils se bouleversèrent à qui sauterait le premier dans les embarcations. Les chefs français s'entreposèrent: "Que faites-vous? leur cria-t-on.—L'ennemi!" répondirent les turcos, en mon trant de la main Gènes et les soldats piémontais en ligne sur le port. On eut beaucoup de peine à les dissuader de cette idée et à les empêcher de prendre d'assaut une ville qui les attendait les bras ouverts et avec des montagnes de bouquets.

Quand ils furent enfin à terre et calmés, outra scène comique. Ils allaient à la provision et sortaient furieux des boutiques. "Qu'est-ce cela? disaient-ils à leurs officiers, pas parler français, pas parler arabe! quels diables donc?" Pour eux, la terre ne doit évidemment contenir que nos deux races. Quand ils vont voir et entendre les Croates, ce sera curieux.

—Si l'on en croit la singulière statistique suivante l'Angleterre n'a rien à envier aux Etats-Unis, sous le rapport des dénués conjugaux. Ces chiffres nous sont fournis par un honorable membre du parlement, qui a eu la curiosité de relever l'état des ménages de Londres et du comté de Middlesex. Femmes qui ont quitté leurs maris pour suivre leurs amants..... 1,362 Maris qui se sont sauvés pour éviter leurs femmes..... 2,371 Couples séparés volontairement..... 4,120 Couples vivant en guerre sous le même toit 191,023 Couples se haïssant cordialement, mais masquant—en public—une haine féroce sous les apparences d'une feinte politesse..... 162,320 Couples vivant dans une indifférence visible. 510,132 Couples réputés heureux dans le monde, mais qui ne conviennent pas intérieurement de leur bonheur..... 1,102 Couples heureux par comparaison avec d'autres beaucoup plus malheureux..... 135 Couples véritablement heureux..... 7 Total..... 872,522

POST SCRIPTUM.

Nouvelles d'Europe.

Par le steamer *America* arrivé ce matin à New-York, nous avons des nouvelles du 21 Mai dernier.

Les marchés sont en baisse. Il n'y a eu encore aucune bataille de livrée, malgré qu'une collision formidable soit attendue tous les jours par suite d'opérations militaires récentes.

Les Autrichiens ont évacué Vercelli. Le *Post*, de Liverpool, assure que le passage du Tessin par les français serait le signal d'une guerre européenne contre la France, et que les Autrichiens marcheraient sur Paris.

Venise est bloquée par une escadre française.

Par nos colonnes d'Annonces, nos lecteurs verront que les successeurs de la vieille maison Frothingham et Workman ne le cèdent en rien en activité et en entreprise à leurs devanciers. Leur importation est énorme cette année. La seule annonce en conviendra les marchands.

M. Frothingham et Workman encourageant l'industrie nationale tirent un grand nombre de leurs produits de plusieurs usines du pays. Les cinq premiers cadres d'annonces sont des objets fabriqués ici en Canada. Nous y ferons le lecteur.

La probité reconnue, la grande activité et l'intelligence des affaires sont les trois marques requises pour recommander au public une Maison d'Angleterre.

Avant de remettre ses affaires en des mains étrangères, chacun s'assure si on y rencontrera ces trois qualités: une fois, la chose certaine, on n'hésite pas alors à confier la négociation des entreprises ou des liquidations les plus difficiles. C'est à tous ces titres que nous prenons la liberté de recommander au public la nouvelle maison Audette et Marcoux dont l'annonce se trouve plus loin. Tous ceux qui ont employé ces deux messieurs savent si nous disons la vérité.

ANNONCES NOUVELLES.

SUIF DE BEUF 1ere QUALITÉ Soda (Soda Ash) Resine Huile de Palmier Huile de Noix de Coco, A vendre par NOAD & FRERES. 56

LARD MESS BOEUF PRIME MESS A vendre par NOAD & FRERES. 56

FLEUR Superfine No. 1, de Fantaisie et Avoine, en lots convenables aux acheteurs. NOAD & FRERES. 56

SUCRE BRILLANT de Mascovade Melanges de Mascovade et Terrée Brandy des Propriétaires de Vignobles de la Société Centrale, en Tonnes, Quarts et Octaves, Pale et Foncé Brandy de Martell, en quarts Vin Claret, en tonnes et caisses (St. Julien) Thés, Twankay, Jeune Hyson, Gunpowder, Impérial et Souchong Pipes T. D. Cordages, etc. NOAD & FRERES. 56

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES.

LES Soussignés informent le Public en Général qu'ils sont prêts comme par le passé à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien leur donner, tels que Collection d'Argent, révision de Livres de Compte, Lettres d'Affaires ou autres, distribution de Lettres Funéraires, recherches pour toute situation à donner ou demandée comme Commissions, Comptables, Apprentis, etc.; affaires auprès du Gouvernement; recherches dans les Répertoires des Notaires défunts, chez les Greffiers, dans le Bureau d'Enregistrement, etc; Prêt et Emprunt d'Argent, Collection de Loyers, Ventes de Maisons; ventes, achats et Expédition de Marchandises, quelque soit le lieu de leur expédition, etc., etc.

Les Soussignés s'engagent à donner toutes les recommandations qu'on exigera d'eux—promettant de faire tout sous le plus court délai et à des conditions très-libérales. On pourra toujours voir l'un des soussignés au No. 108, RUE DES ALLIEMANDS, Le Matin jusqu'à 9 heures et le Soir depuis 4 heures jusqu'à 7 heures.

L'expérience que les Soussignés ont acquise dans toutes ces sortes d'affaires leur fait espérer de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui les emploieront.

Les Soussignés profitent aussi de cette occasion pour informer le public qu'ils ont cessé de travailler avec Mr. C. A. Rochon, agent et collecteur, depuis le 25 février dernier, et qu'à l'avenir ils travailleront seuls et pour eux-mêmes, Mr. C. A. Rochon n'étant plus autorisé à signer leurs noms. JOSEPH AUDET, J. B. MARGOUX. 56

GRAND VOYAGE DE PLAISIR, DE MONTREAL A TROIS-RIVIERES.

Le Splendide VAPEUR VICTORIA, CAPT. DAVELUY, PARTIRA du Quai DIMANCHE, le 5 JUIN prochain, à 7 heures A. M., pour une Excursion de Plaisir à Trois-Rivières, retournant le même soir.

Une Bande de Musique sera à bord. C'est une belle occasion offerte aux personnes qui n'ont jamais fait ce trajet pendant le jour, d'admirer les campagnes des deux rives du St. Laurent. Prix du Passage pour l'aller et retour 5s. ou \$1. On pourra obtenir des billets aux prix suivants: Donegna, St. Lawrence Hall, Ottawa Hotel, Montréal House, Hôtel du Canada, Hôtel St. Nicolas et Richelieu, Hôtel Commercial. 3 juin. 56

LE Dr. LAROCQUE Gradué du Collège McGill, ci-devant de Rigaud, après une pratique de 12 ans à la campagne, a établi son bureau, PETITE RUE ST. JACQUES, No. 16, vis-à-vis chez le Dr. Trudel. Consultation à toute heure de la journée; les pauvres gratis. Montréal, 3 juin 1859. 56

VENTE A L'ENCAN.

PAR J. C. SHIPWAY.

TABAC. La Vente de Tabac

AUX MAGASINS DU SOUSSIGNÉ Aura lieu

Lundi Matin, le 6 Juin. Vente à DIX heures A. M. H. JOSEPH & Co.

FAULX! FAULX! FAULX! MANUFACTURE DE MONTREAL.

1000 DOZ. des CÉLÈBRES FAULX CANADIENNES ÉTROITES de "Higgins" patrons de "Moore et Blood"—Garanties égales à aucunes Faulx qui aient été importées en Canada et à beaucoup meilleur marché. Un discount libéral alloué au Commerce. A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

PELLES ET BECHES. 1000 DOZ. de PELLES et BECHES de "Higgins" Manufacture de Montréal, de différentes qualités, garanties en tout égales à celles de "Ames" et de 15 à 20 pour cent à meilleur marché. A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

HACHES. 1000 DOZ. de HACHES garanties de "Higgins". A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

TARIÈRES. MANUFACTURÉES par la Compagnie de Tarières de Montréal. Un assortiment complet toujours en mains. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

GLOUS COUPES ET FICHES. 2000 QRTS. de grosseurs assorties de la Célèbre Manufacture de la Côte St. Paul. Aussi, Clous à River Brevetés de "Dunn". A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

TOLES. 2000 BOITES de Toles "Swansea" du Canada 1500 " " " "Glamorgan," " 500 " " " "Hatton," " A Vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

FERBLANC. 600 BOITES de FERBLANC Coke 10 et 1X 1000 boîtes de meilleur Ferblanc Charcoal, 10, 1X, 1XX, DC, DX, DXX. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

FRONTON EN BARRES. 530 TONNES, de Fonte No. 1, de "Colness" et "Glenargrook" récemment arrivées. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

Fer en Barre et Feuillard. 650 TONNES de Fer Ecoisais, bien assorti de "Glasgow" "Meilleur Fer raffiné de "Bradley" "Bagnall" et autres. 100 " Fer en Feuilles Nos. assorties. 60 " Fer à Cercles et Feuillard. 10 " Plaques à Bouillir de "Thornycraft" " " " " "Low Moore" " " Meilleurs Rivets pour Chaudières. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

ZINC ET ETAIN EN BLOC. 5 TONNES de ZINC Silesian, et 1 " d'ETAIN en Bloc. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

CLOCHES D'EGLISES, DE MANUFACTURE ET DE BATEAU A VAPEUR. VENANT d'être reçues par la North-American une congnation de CLOCHES d'ACIER, un article supérieur, et à beaucoup meilleur marché que le métal à Cloche. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

Balances de Comptoir et à Plateforme Brevetées de "Fairbank." NOUS sommes agents pour la vente de ces Balances Célèbres et en tenons toujours un assortiment complet. FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

Mèches Brevetées. POUR Miner à Sec ou dans l'Eau, constamment en mains et à vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

Briques Brevetées de "Ford." 5000 BRIQUES Brevetées, reçues ex Minnesota de Liverpool. A vendre à bas prix, étant une consignation. FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

Chaines et Ancres. CHAINES et ANCRES célèbres de "Wood" de grosseurs assorties, etc., etc. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

QUINCAILLERIES. OUTRE les effets ci-dessus, les soussignés offrent en vente leur FONDS ordinaire si COMPLET ET SI BIEN CHOISI de Quincaillerie, qui comprend toute espèce d'articles dans cette ligne de commerce, achetés aux conditions les plus avantageuses sur les marchés anglais, allemands et américains. Les prix sont très raisonnables; termes ordinaires de crédit. FROTHINGHAM & WORKMAN. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

Association St. Jean-Baptiste. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. L'ASSEMBLÉE Générale Annuelle des MEMBRES de l'ASSOCIATION aura lieu le SIX JUIN courant, dans une des Salles de l'Institut Canadien-Français, Petite Rue St. Jacques, à SEPT heures et DEMIE du Soir. C. A. LEBLANC, Com. Ordonnaire. 56

AVIS SPÉCIAUX.

JOHN HAROLD, No. 92, Rue McGill. Ayant des CHAUSSURES FAITES pour plus de \$40,000, au 711 à intention de convertir en ARGENT avant le mois d'Avril, à ré-sou de REUBEN ses PRIX sur chaque article de VINGT POUR CENT. Comme le public connaît la qualité de ses ouvrages, cette notice sera un motif suffisant pour engager l'acheteur à y aller et à voir par lui-même. Qu'on se rappelle le magasin No. 92, Rue McGill, enseigne de la Botte Moustre. 15-4-59-5-31

MANUFACTURE DE MARBRE DE Wm. CUNY. INGHAM. Les plus beaux dessins en sculpture et travail de Goût sur Marbre, sont maintenant exécutés par les Manufactures de Marbre de Wm. Cuninghame, No. 77, Rue Beary, à une réduction de vingt pour cent. Il n'y a pas une manufacture en Canada qui ait autant de Marbres en mains pour exécuter les commandes des personnes qui veulent bien lui accorder leur patronage.—Voir l'annonce. 15-4-59-5-31

AVIS AU COMMERCE.

MR. A. ALLOUARD, Commissionnaire en Marchandises, 8, RUE PAVÉE ST. ANDRÉ, A PARIS.

A L'HONNEUR de prévenir MM. les Négociants qui se charge de l'achat et Expédition de toute espèce de MARCHANDISES, dont les demandes lui sont adressées. Ses Rapports continuent et directs avec les premiers Fabricants et les Ouvriers Fabricants EN CHAMBRE le mettent à même d'offrir à ses Clients des avantages réels et notables, en leur procurant les produits de

Changeement de Demeure.



Mr. JUNG, PROFESSEUR DE GUITARE, PIANO, Etc.

A l'HONNEUR d'informer ses amis et le Public en général qu'il a transporté sa résidence au No. 76, Rue St. Dominique.

J. P. CRAIG



FACTEUR DE PIANOS.

A Transporté ses ATELIERS et MAGASIN au No. 82, Rue St. Laurent.

M. CRAIG, invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son Atelier.

HARMONIUMS, Faits à ordre sous COURT DELAI.

SALON EMPIRE. CI-DEVANT OCCUPE PAR FRANCIS FRANCISCO.

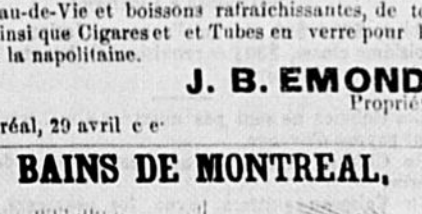
RESTAURANT. Ce colosse Etablissement sera le plus VASTE RESTAURANT de notre cité.

JEUX DE QUILLES. Les plus belle ALLEES qui soient sur ce continent.

LA BARRE. Sera tenue d'après le Système suivi dans les GRANDS CAFES de l'EUROPE.

J. B. EMOND, Propriétaire.

BAINS DE MONTREAL.



LES BAINS de MONTREAL, No. 6, GRANDE RUE ST. JACQUES.

LE SOUSSIGNÉ informe ses pratiques et les citoyens de Montréal et des environs.

Dix Bains en Cuivre, galvanisés en Argent, sont à la disposition des habitués.

Un Salon de Barber-Coiffeur est attaché à cet Etablissement.

Les Bains seront ouverts tous les jours de 6 heures A. M. à 10 heures P. M.

Charbons! Charbons!! LES SORTIES suivantes de CHARBONS étant offertes aux taux les plus raisonnables.

NOUVEL ETABLISSEMENT DE TAILLEUR. 70, Grande Rue St. Jacques.

JOHN REA, CI-DEVANT DU No. 74, RUE MCGILL.

INFORME respectueusement ses pratiques et le public qu'il a transporté son Magasin au No. 70, Grande Rue St. Jacques.

W. BRISCOE, Perruquier et Barbier Coiffeur, 62, GRANDE RUE ST. JACQUES.

ADOLPHE COULET, Cordonnier et Marchand de Chaussures, No. 12, Grande Rue St. Laurent.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. AU No. 12, RUE DES FORTIFICATIONS.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

HABILLEMENTS.

SPRING & CIE.

Neuves et de Seconde Main, Marché Bonsecours.

PAIENT LES PLUS HAUTS PRIX, EN ARGENT, pour HARDES de SECONDE MAIN.

MANUFACTURE DE MARBRE DE Wm. CUNNINGHAM.



Wm. CUNNINGHAM, Manufactureur de MARBRE BLANC.

HOTEL DU CANADA. Avis important aux voyageurs.

AMEUBLEMENT! AMEUBLEMENT!! S. W. ABBOTT & CIE.

ARTISTE. A l'HONNEUR d'informer le public de Montréal.

JOSEPH LAJEUNESSE, Harpe, le Piano, la Guitare, le Violon et l'Orgue.

JOSEPH LAJEUNESSE, Professeur de Harpe de Piano et chant.

BLED DE SEMENCE. Bled de la Mer-Noire.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. AU No. 12, RUE DES FORTIFICATIONS.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

A VENDRE.

60,000 MINOTS BLE-D'INDE, dont 15,000 arriveront dans huit ou dix jours.

CLOVIS LEDUC, MANUFACTUREUR DE VOITURES.

DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE. CLOVIS LEDUC tout en offrant ses remerciements.

NOUVEAUX ATELIERS, No. 67, Rue St. Antoine.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. AU No. 12, RUE DES FORTIFICATIONS.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU, DE NEW-YORK.

"THE PARK." Capital Payé \$300,000.

AGENCE A MONTREAL. No. 19, Rue Saint-François-Xavier, No. 19.

LE SOUSSIGNÉ AYANT ETE NOMME AGENT GENERAL pour cette compagnie.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES.

DEPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâti-

COMPAGNIE D'ASSURANCE AETNA HARTFORD CONN.

CAPITAL PAYE ET SURPLUS \$1,800,000.

ASSURANCE CANADIENNE. L'ASSURANCE PROVINCIALE.

UN GRAND ASSORTIMENT DE GRILLES AMERICAINES.

POELES DE CUISINE Couchettes en Fer.

ETABLISSEMENT FOURRURES DE PREMIER PRIX.

A. BRHADI, No. 113 Rue Notre-Dame.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. AU No. 12, RUE DES FORTIFICATIONS.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT. LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR.

MARCHANDISES DE MODE!

LES SALONS de MODES, No. 234 Rue Notre-Dame.

GRANDS MARCHÉS! Magasin de Hardes du Grand Tronc.

LES PROPRIETAIRES de l'Etablissement ci-dessus de HARDES FAITES.

Qui fut Jamais Offert au Public Canadien.

LES MACHINES à Coudre Perfectionnées de Premier Prix.

Déménagement. LE DÉPOT de VOITURES de M. O'MERA.

GEORGE YON, Plombier et Ferblantier.

Meubles de Menage. MM. POULIN et FERLAND.

Dr. TRESTLER, Dentiste Canadien-Français.

Dr. D'ORSONNENS, 31 Grande Rue St. Laurent.

BELLE & GERMAIN, Avocats.